

Mesures additives

1. Mesures de classes banales

Saint-Denis 1 :

- Ecole primaire Opaline/Suzanne Lacore : fermeture d'un poste en maternelle et ouverture d'un poste en élémentaire
- Ecole élémentaire Aimé Césaire : deux fermetures pour transfert au lieu de trois
- Élémentaire Gutenberg : deux fermetures pour transfert au lieu d'une

2. Education prioritaire

- une erreur s'est glissée dans l'implantation des 2 créations de postes de coordonnateurs REP. Il faut lire Drancy et Montreuil 1, au lieu de Bagnolet et Pierrefitte.
- dans le cadre du redéploiement des postes de coordonnateurs de réseau d'éducation prioritaire, le poste de Noisy le Grand est fermé. Le poste de Neuilly sur Marne est jumelé avec Noisy le Grand. Le moyen libéré est implanté à la circonscription d'Aubervilliers 1.

3. Dispositifs en faveur des élèves en situation de handicap :

- création d'un poste d'unité d'enseignement externalisée à l'école élémentaire Perrières à Aulnay sous Bois, rattachée à l'unité d'enseignement de l'hôpital Ballanger, pour des élèves présentant des troubles du spectre autistique, par transformation de l'unité localisée d'inclusion scolaire implantée dans l'école.
- annulation provisoire de la fermeture du poste de direction de l'EMP Henri Wallon à Stains.